

10 choses à savoir à propos de l'OTAN

1. **Défense collective.** L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) réunit 29 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Elle a été créée pour protéger la population et le territoire de ses pays membres. Si l'un des pays de l'OTAN est attaqué, alors tous les pays de l'OTAN sont attaqués. Ce mécanisme, appelé « défense collective », est à la base de notre Alliance. Lorsque des terroristes ont attaqué les États-Unis le 11 septembre 2001, tous les Alliés ont été solidaires de l'Amérique, comme si eux-mêmes avaient été attaqués.



Forces alliées à l'entraînement au cours de l'exercice Trident Juncture 2015 de l'OTAN

Depuis 2014, l'OTAN procède au plus important renforcement de sa défense collective depuis la Guerre froide.

Par exemple, nous avons déployé quatre groupements tactiques multinationaux, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne. Ce déploiement vise non pas à provoquer un conflit, mais à l'éviter.

2. **Gestion des crises dans le monde.** Promouvoir la stabilité dans notre voisinage et protéger nos populations dans nos pays suppose parfois d'agir plus loin de nos frontières. Dans les années 1990, l'OTAN a arrêté l'effusion de sang en Bosnie et au Kosovo. Depuis 2003, l'OTAN contribue à faire en sorte que l'Afghanistan ne soit plus un sanctuaire pour les terroristes internationaux. L'OTAN contribue à prévenir la piraterie au large de la corne de l'Afrique et, depuis 2016, elle aide à faire face à la crise des réfugiés et des migrants en Europe.
3. **Lutte contre le terrorisme.** L'OTAN joue un rôle important dans la lutte contre le terrorisme. Plus de 13 000 soldats de l'OTAN entraînent les forces locales en Afghanistan. L'OTAN est à présent un membre à part entière de la coalition internationale contre l'EIL, à laquelle elle apporte un soutien avec ses avions de surveillance AWACS. L'OTAN entraîne les forces iraqiennes afin qu'elles combattent plus efficacement l'EIL. La division Renseignement de l'OTAN, nouvellement créée, nous aide à anticiper les menaces et à y répondre. L'OTAN met également en place un « pôle pour le Sud », à Naples, pour aider les Alliés à faire face à la menace du terrorisme.

4. **Collaboration avec nos partenaires.** Les menaces comme le terrorisme, la piraterie et la cyberguerre ne connaissent pas de frontières. C'est pourquoi l'OTAN collabore avec plus de 40 pays partenaires dans le monde, ainsi qu'avec des organisations internationales comme l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union africaine pour faire progresser la stabilité et la sécurité.



Des soldats de l'OTAN forment et conseillent l'Armée nationale afghane

5. **Troupes et matériel.** Lorsque l'Alliance décide de lancer une mission, les Alliés mettent à sa disposition des troupes et du matériel, qui sont placés sous commandement OTAN. On parle alors de « forces de l'OTAN ». Le seul matériel militaire que l'OTAN possède est une flotte d'avions de surveillance AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle). L'OTAN développe également une capacité de drones de surveillance Global Hawk.

6. **Structure de commandement de l'OTAN.** Avec autant de pays œuvrant de concert, il est vital d'avoir une chaîne de commandement claire. Des membres du personnel militaire et civil de tous les pays membres travaillent ensemble quotidiennement au sein de la « structure de commandement » de l'OTAN. Celle-ci comprend des deux commandements stratégiques du plus haut niveau : le Commandement allié Opérations, basé à Mons (Belgique) et le Commandement allié Transformation, basé à Norfolk (États-Unis).
7. **Financement de l'OTAN.** Chaque pays membre de l'OTAN contribue aux coûts de fonctionnement de l'Alliance. La contribution la plus importante, et de loin, est constituée par la participation des Alliés aux missions et aux opérations dirigées par l'OTAN. Par exemple, un pays fournira des avions de combat, tandis qu'un autre fournit des navires ou des troupes. Les Alliés financent aussi directement l'OTAN pour couvrir les frais liés au personnel et aux installations de l'OTAN, à sa structure de commandement et aux matériels possédés en commun, comme ses AWACS.
8. **Dépenses de défense.** Au sommet du pays de Galles, en 2014, les pays membres de l'OTAN se sont engagés à investir plus et mieux dans la défense – à mettre fin aux coupes budgétaires ; à se rapprocher, d'ici à 2024, de l'objectif des 2 % du PIB à consacrer à la défense ; et à dépenser 20% de leur budget de défense pour des équipements majeurs. Nous progressons dans cette direction. En 2015, nous avons constaté une croissance, en termes réels, des dépenses de défense nationales parmi les Alliés européens et au Canada. En 2016, cette tendance s'est poursuivie, et, en 2017, nous anticipons une croissance annuelle réelle encore plus forte, de 4,3%. Ainsi, ces trois dernières années, les Alliés européens et le Canada auront consacré près de 46 milliards de dollars à la défense.
9. **La « Porte ouverte ».** Tout pays de la zone euro-atlantique est libre d'adhérer à l'OTAN s'il est prêt à satisfaire aux normes et aux obligations liées au statut de membre et à contribuer à la sécurité de l'Alliance. Depuis 1949, le nombre de pays membres de l'OTAN est passé de 12 à 29. Cette année, nous avons accueilli le Monténégro, qui est ainsi devenu le 29e membre de l'Alliance.
10. **Cyberdéfense.** Les cyberattaques deviennent de plus en plus fréquentes, sophistiquées et destructrices. La cyberdéfense est maintenant une priorité majeure pour l'OTAN. Celle-ci accorde désormais au cyberspace le statut de domaine d'opérations, au même titre que les domaines aérien, terrestre et maritime. L'OTAN aide ses pays membres à renforcer leur cyberdéfense en partageant les informations sur les menaces, en investissant dans la formation et l'entraînement, et en organisant des exercices. L'OTAN dispose également d'experts en cyberdéfense, qui peuvent aller prêter main-forte aux Alliés victimes d'une attaque.



Image de l'exercice Locked Shields 2017, tenu en Estonie, le plus grand exercice de cyberdéfense jamais organisé au monde

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias

Tél. : +32(0)2 707 9867

E-mail : moc@hq.nato.int

Suivez-nous sur [@NATOpress](https://twitter.com/NATOpress)

www.nato.int